

POSER UN DIAGNOSTIC PRÉCIS SUR LES BESOINS DES ÉLÈVES POUR MIEUX LES AIDER

L'ESSENTIEL

- Depuis 2017, une politique volontariste est menée pour faire de la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves à l'issue de la scolarité obligatoire un objectif primordial. Dans le contexte particulier de la rentrée 2020, tous les élèves, et notamment les plus fragiles, doivent bénéficier dès les premiers jours de l'année scolaire d'un accompagnement ciblé et renforcé pour surmonter leurs éventuelles difficultés scolaires.
- Depuis cet été, les professeurs disposent d'outils de positionnement pour identifier dès le début de l'année les besoins de leurs élèves et mettre en œuvre au plus vite l'aide personnalisée nécessaire.

Évaluations nationales en CP et en CE1

À la rentrée 2020, comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques à compter de la mi-septembre. Les professeurs disposeront ainsi d'indicateurs pour situer individuellement chacun de leurs élèves au regard des compétences les plus importantes pour maîtriser les fondamentaux.

Alors que certains élèves ont pu être confrontés à des difficultés d'apprentissage durant la période de confinement, **les évaluations constituent plus que jamais un outil pour renforcer l'aide qui sera apportée à chacun des élèves.** À l'issue des passations, les professeurs feront le point avec chacun des parents afin de déterminer l'accompagnement le plus adapté à la situation de leur enfant.

L'analyse globale des résultats nationaux éclairera aussi de manière précise les inégalités d'acquisitions par rapport à 2019 : les impacts de la crise sanitaire pourront ainsi être évalués. **À cet effet, deux ajouts ont été exceptionnellement effectués dans les protocoles d'évaluation :**

- une très courte série de questions posées aux élèves sur la manière dont ils ont vécu cette période ;
- une enquête auprès des directeurs d'école sur la situation dans leur école pendant la crise sanitaire, en particulier celle des classes de CP.

CALENDRIER DES ÉVALUATIONS EN CP ET CE1

Les passations seront organisées par chaque école du 14 au 25 septembre 2020. La saisie des réponses des élèves se déroulera du 14 septembre au 9 octobre. Les résultats individuels et par classe seront disponibles, après saisie, à partir du 5 octobre. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires, comme en 2019. Les documents d'information sur les principes et le contenu de ces évaluations sont accessibles sur le site Éduscol :

- <https://eduscol.education.fr/evaluations-cp/>
- <https://eduscol.education.fr/evaluations-ce1/>

Début octobre, le retour des résultats individuels et par classe aux tests nationaux permettra aux professeurs de confronter leurs propres constats pédagogiques de rentrée à des repères standardisés et, ainsi, de mettre en œuvre une réponse pédagogique encore plus ciblée pour chacun de leurs élèves.

Les tests 2020 ont été construits avec l'appui du Conseil scientifique de l'éducation nationale (Csen). La prise en compte des remarques des professeurs a permis d'améliorer les tests et leur conception garantit des comparaisons avec les années précédentes.

Des outils d'aide sont disponibles sur le site Éduscol : ils proposent aux professeurs des pistes d'analyse des résultats et des activités pour faire réussir les élèves :

<https://eduscol.education.fr/evaluations-cp/>
<https://eduscol.education.fr/evaluations-ce1/>

De nouvelles évaluations nationales en 6^e

À la prochaine rentrée, les évaluations nationales de 6^e connaîtront des modifications significatives, dans l'objectif majeur de proposer un meilleur diagnostic des acquis des élèves et de mieux prendre en charge leurs difficultés. Ces évaluations permettront aux professeurs d'avoir une vision complète des réussites et des difficultés de chacun de leurs élèves et d'organiser ainsi une prise en charge adaptée, alors que certains auront connu des ruptures d'apprentissage importantes à cause du confinement.

Comme l'an dernier, tous les élèves de 6^e seront évalués en français et en mathématiques. **En mathématiques, l'accent est mis sur la résolution de problèmes ; en français, sur la compréhension de l'écrit et sur la fluence. Un test de fluence**, mis en place cette année, permettra en effet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute et pourra être mené dès les premiers jours de l'année scolaire et être pris en charge par tout membre de l'équipe éducative. L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel, la compréhension de ce qu'il lit.

Il est capital d'apporter des réponses rapides et de ne pas laisser s'installer les difficultés : le calendrier de passation de ces évaluations est programmé du 14 septembre au 2 octobre 2020. Une restitution individuelle aux familles des résultats de ces évaluations est également prévue et sera organisée au niveau de chaque établissement scolaire.

Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations, soit possiblement dès le 15 septembre.

Les documents d'information sur les principes et le contenu de ces évaluations sont accessibles sur le site Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html>

Des outils de positionnement pour tous les niveaux de la scolarité obligatoire

Malgré tous les efforts des professeurs pour garder le contact avec leurs élèves pendant la période de confinement, certains apprentissages ont été moins assurés. L'observation

fine des acquis des élèves dès les premiers jours de l'année scolaire est donc particulièrement importante, cette année encore plus que d'habitude, pour identifier les besoins de consolidation de chacun et mettre en place au plus tôt les actions de différenciation nécessaires.

À l'école élémentaire

Dès les premiers jours de classe, les professeurs procèdent au positionnement de leurs élèves par rapport à la progression attendue de leurs apprentissages. Ce positionnement est réalisé, en premier lieu, par l'observation quotidienne des élèves lors des activités scolaires.

Le diagnostic peut être affiné à l'aide de tests ponctuels, individualisés et/ou collectifs. **Des outils sont proposés, en mathématiques et en français, pour toutes les classes, du CP au CM2** ; ils sont accessibles sur Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid152895rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Au collège

Afin d'évaluer les besoins des élèves et d'accompagner les professeurs dans la mise en œuvre de la rentrée scolaire le plus efficacement possible, des outils de positionnement ont été construits pour détecter si, du fait du confinement, leurs élèves rencontrent des difficultés sur des champs qu'ils devraient maîtriser à la rentrée scolaire.

Au collège, **ces outils ont été construits en français et mathématiques pour les élèves des classes de 5^e, 4^e et 3^e**. Ils sont accessibles sur Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Des tests de positionnement reconduits et étendus au lycée

Les tests de positionnement à l'entrée en 2^{de} sont reconduits. Ils permettront aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences des élèves et ainsi de préciser le pilotage pédagogique dans les établissements, notamment par la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé.

Pour la première fois en cette rentrée 2020, un test spécifique est mis à disposition des élèves entrant dans un parcours menant au CAP. Ce test court permet de faire un bilan de leurs acquis dans les domaines de la littérature et de la numératie.

Les passations seront organisées par chaque lycée du 14 septembre au 2 octobre 2020. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

L'ESSENTIEL

- La situation exceptionnelle vécue au printemps 2020 a pu entraîner des difficultés ou des retards dans les apprentissages : elle exige de tout mettre en œuvre, dès la rentrée scolaire et jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020, pour consolider des acquis parfois fragiles.
- Avec notamment 1 500 000 heures pour l'aide aux devoirs et l'accompagnement personnalisé, ainsi que la mise en place de Devoirs faits dès septembre, tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service du renforcement des acquis des élèves avec une attention particulière en éducation prioritaire.

Des moyens exceptionnels mobilisés

- En cette rentrée, **1 688 postes supplémentaires dans l'enseignement public** (dont 1 248 postes créés dans le cadre de la crise sanitaire) sont déployés dans le premier degré ; depuis 2017, ce sont ainsi 12 205 postes qui ont été créés dans l'enseignement primaire, signe de la priorité qui lui est accordée.
- **1 500 000 heures supplémentaires sont mobilisées** pour renforcer l'accompagnement personnalisé et l'aide aux devoirs, ainsi que **130 000 heures d'assistants d'éducation (AED)**. Ces moyens peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'ajustements tenant compte des difficultés rencontrées dans les territoires.
- **L'ensemble des moyens de remplacement non utilisés ainsi que les AED en pré-professionnalisation et tous les partenaires de l'École dans le cadre de Devoirs faits** seront mobilisés et concentrés entre septembre et décembre sur cet accompagnement.

Une feuille de route pédagogique pour chaque élève jusqu'à la Toussaint, du CP à la 3^e

Dans le contexte actuel, les apprentissages en français et en mathématiques sont prioritaires. Les priorités d'enseignement et des ressources pour leur mise en œuvre ont été identifiées pour chaque niveau de classe, du CP à la 3^e.

Les repères de progression et les attendus de fin d'année constituent un point d'appui indispensable pour apprécier les progrès réalisés par les élèves et les apprentissages prioritaires : eduscol.education.fr/pid38211/attendus-reperes.html

Pour aider les professeurs à organiser leur enseignement, des documents rappellent, pour chaque niveau de classe tant à l'école qu'au collège, les priorités de travail en septembre et octobre 2020 pour consolider les acquis des élèves. Ces priorités sont accompagnées de ressources utiles pour l'enseignement : eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html

En CP, la priorité est de conforter les apprentissages de l'école maternelle, notamment ceux concernant le langage, et d'engager sans attendre les apprentissages en lecture, en écriture et en mathématiques.

Au cours élémentaire (CE1, CE2) et au cours moyen (CM1, CM2), on s'attache à consolider et à poursuivre les apprentissages en lecture et en écriture, et on porte une attention spécifique aux éléments de mathématiques qui nécessitent une observation des élèves en action, en particulier la résolution de problèmes.

En 6^e, en fonction des besoins qu'ils ont repérés chez leurs élèves, notamment à l'aide des outils de positionnement et des évaluations nationales, les professeurs déterminent les modalités d'accompagnement les plus adaptées. **Des organisations spécifiques peuvent être mises en place** dans la classe ou au sein de l'établissement (groupes de besoins,

groupes de compétences) pour tenir compte de la diversité des niveaux et faciliter la consolidation des apprentissages essentiels.

La maîtrise des fondamentaux (lecture, écriture, calcul) est primordiale pour une entrée sereine en classe de 6^e : aussi, si elles le jugent utile, les équipes éducatives des collèges peuvent offrir un parcours de soutien aux élèves qui éprouvent des difficultés à lire, constatées notamment lors du test de fluence en 6^e. Le chef d'établissement pourra notamment proposer aux familles :

- **un parcours scolaire et périscolaire intégré du lundi au vendredi** avec, d'une part, les enseignements obligatoires renforcés par des heures de lecture et d'accompagnement personnalisé centrées sur les savoirs fondamentaux, et, d'autre part, une offre périscolaire éducative. Cette solution est particulièrement pertinente dans le cadre d'une Cité éducative ;

- **un parcours scolaire renforcé** : sur les 26 heures d'enseignements obligatoires hebdomadaires en 6^e, jusqu'à 5 heures pourront être consacrées à la remédiation en lecture, écriture ou calcul. Ces heures pourront être assurées par un professeur du collège ou un professeur des écoles. Elles seront organisées en petits groupes, sur le temps consacré à d'autres enseignements et en fonction des compétences acquises par l'élève pour permettre de dépasser ses difficultés.

Le service public de l'étude : premier degré et Devoirs faits

Accompagnement aux devoirs dans les académies ultramarines

Dans les académies ultramarines, le dispositif Soutien scolaire dans le premier degré est désormais déployé dans 634 écoles, soit 75 % d'entre elles ; 25 879 élèves en ont bénéficié depuis la rentrée scolaire 2019.

Devoirs faits au collège

À l'échelle de chaque établissement, tous les moyens sont mis en œuvre afin de permettre que, sur la première période, la remise à niveau de tous les élèves soit assurée sans pour autant perdre de vue les nécessaires acquisitions de l'année scolaire 2020-2021. Instauré dès septembre, le dispositif Devoirs faits sera l'un des outils pour remédier aux difficultés des élèves dues aux discontinuités d'apprentissage entraînées par la crise sanitaire. Ainsi, dans chaque collège, les objectifs, le public cible et les modalités de fonctionnement de Devoirs faits seront adaptés au contexte particulier de cette rentrée. **Le dispositif sera consolidé dans tous les collèges** afin que chaque élève

qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis.

En bref, Devoirs faits se réinvente et s'adapte au contexte de chaque établissement en :

- accompagnant les élèves dans la réalisation de leurs devoirs ;
- proposant une offre complémentaire qui prend en charge les difficultés des élèves ciblés ;
- Jules, l'assistant numérique qui accompagne les élèves dans la réalisation de leurs devoirs, évolue avec l'arrivée de nouvelles disciplines. Il est ouvert à l'ensemble des collégiens, de la 6^e à la 3^e, afin d'accompagner l'ensemble des élèves à leur domicile ou en étude.

DEVOIRS FAITS EN QUELQUES CHIFFRES

L'an dernier, plus de **700 000** élèves ont bénéficié du dispositif, soit 29,4% de l'ensemble des élèves des collèges répondant à l'enquête.

40 % des élèves bénéficiaires sont des élèves de 6^e.

En moyenne, un collégien bénéficie de plus de **2 heures par semaine** de Devoirs faits.

58 % des heures de Devoirs faits sont assurées par des professeurs.

Les Stages de réussite pendant les vacances

Dans le cadre des dispositions mises en place à la suite de la crise sanitaire, des Stages de réussite scolaire ont été proposés aux élèves volontaires durant les vacances d'été.

Ces stages sont l'une des modalités à la disposition des professeurs, tant à l'école qu'au collège et au lycée, pour répondre aux besoins d'un élève. Ils visent en priorité à consolider les acquis fondamentaux et à combler d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité. Les effectifs réduits au sein de chaque module de stage favorisent l'installation d'un cadre de travail stimulant et sécurisant et la mobilisation de chaque élève.

Ces stages seront également mis en place durant les vacances scolaires d'automne, à destination des élèves les plus en difficulté, sur la base du volontariat et du dialogue avec les élèves et leurs parents.

Ils ont vocation à se déployer dans toutes les écoles élémentaires et dans tous les établissements secondaires publics et privés sous contrat, en particulier dans les territoires les plus en difficulté.

LES STAGES DE RÉUSSITE EN QUELQUES CHIFFRES

POUR LES ÉCOLES
pendant le printemps
et l'été 2019, plus de
187 000
stagiaires accueillis
et **29 000**
stages organisés

AU COLLÈGE
pendant le printemps
et l'été 2019, plus de
23 000
stagiaires concernés
et plus de
2 500 stages
organisés

LES ÉMISSIONS LUMNI, UN ENSEMBLE DE RESSOURCES DISPONIBLES POUR TOUS LES NIVEAUX

Dans le cadre de l'opération Nation apprenante, France 4, chaîne du service public, s'est mobilisée avec l'éducation nationale pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves et de leurs familles des émissions télévisuelles en lien avec les programmes scolaires.

Au total, plus de 700 cours ont été conçus et diffusés par France 4, pour tous les niveaux du CP au lycée, du lundi au vendredi, dans les émissions quotidiennes *La Maison Lumni*, les cours. Les cours, les supports pédagogiques et les documents de prolongement sont conçus et présentés par des professeurs titulaires de l'éducation nationale, encadrés par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. Ces supports

d'apprentissage, ergonomiques et accessibles aux parents comme aux familles, ont permis aux élèves de suivre des cours, les accompagnant ainsi que leur famille dans le cadre de la continuité pédagogique.

Aujourd'hui, ces émissions sont toutes accessibles via Éduscol sur la page « Nation apprenante : les cours Lumni ». Classées par niveau et par discipline, avec les ressources associées, elles peuvent être utilisées comme ressources pour accompagner les programmes et sont prêtes à l'emploi en cas de durcissement localisé des règles sanitaires ou de situation de « cluster ». Elles s'inscrivent au-delà de l'opération Nation apprenante : ainsi, des fiches d'accompagnement, mises à dispositions des professeurs, présentent des pistes de réflexion pour une exploitation pédagogique de ces ressources à la rentrée 2020.

Pour en savoir plus : eduscol.education.fr





Donner les mêmes chances à tous les élèves, sur tous les territoires

La lutte contre tous les déterminismes sociaux et territoriaux est au cœur de la mission de l'École. Les transformations engagées, à travers les apprentissages fondamentaux, l'accompagnement aux devoirs ou l'orientation, ont pour objectif de donner à chaque élève toutes les chances de réussir.

LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE À 3 ANS

- Une mesure de la loi École de la confiance votée en 2019.
- Une meilleure acquisition du langage et une meilleure préparation à l'école élémentaire.
- Près de **30 000 enfants** concernés.

LA POURSUITE DU DÉDOUBLEMENT DES CLASSES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

À l'issue de l'école primaire, **20 % des élèves** ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux : la lecture, l'écriture et le calcul.

- Création de **classes dédoublées en CP et CE1 en Rep et Rep+**.
- **300 000 élèves** concernés à la rentrée scolaire 2020.
- **Des premiers effets positifs :** réduction des difficultés en français et en mathématiques aux évaluations nationales en 2018 et 2019.
- Rentrée 2020 : début du **plafonnement à 24 élèves** en grande section CP et CE1.

PETITS-DÉJEUNERS GRATUITS ET CANTINE À 1 EURO

+ de 3 élèves par classe du CP au CM2 ne prennent pas de petit-déjeuner.

- Depuis septembre 2019 : **+ de 150 000 élèves** bénéficient de petits-déjeuners réguliers dans les écoles classées Rep et Rep+, dans les quartiers de politique de la ville et les territoires ruraux fragiles.
- Avril 2019 : lancement du dispositif Cantine à 1 euro. **10 000 communes** concernées.

UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTISSAGES : LES STAGES DE RÉUSSITE

- **Des cours gratuits** pour les élèves volontaires.
- **3 h de cours** par jour pendant 5 jours.
- Priorité aux élèves de **CM1, CM2, 4^e et 3^e**.
- En 2019, **29 000 stages réalisés à l'école et 188 000 au collège**.
- En 2020, plus de 250 000 bénéficiaires aux vacances de printemps, **500 000** attendus pour l'été.

UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Au collège :

- **Mon Stage de 3^e** : une plateforme qui recueille des offres de stage de qualité pour les élèves de l'éducation prioritaire.
- **36 h annuelles d'orientation en 4^e et en 3^e**.

Au lycée :

- **54 h annuelles au lycée** et préparation à l'orientation inscrite dans les programmes de 2^{de} en voie professionnelle.

DEVOIRS FAITS, UNE AIDE RENFORCÉE

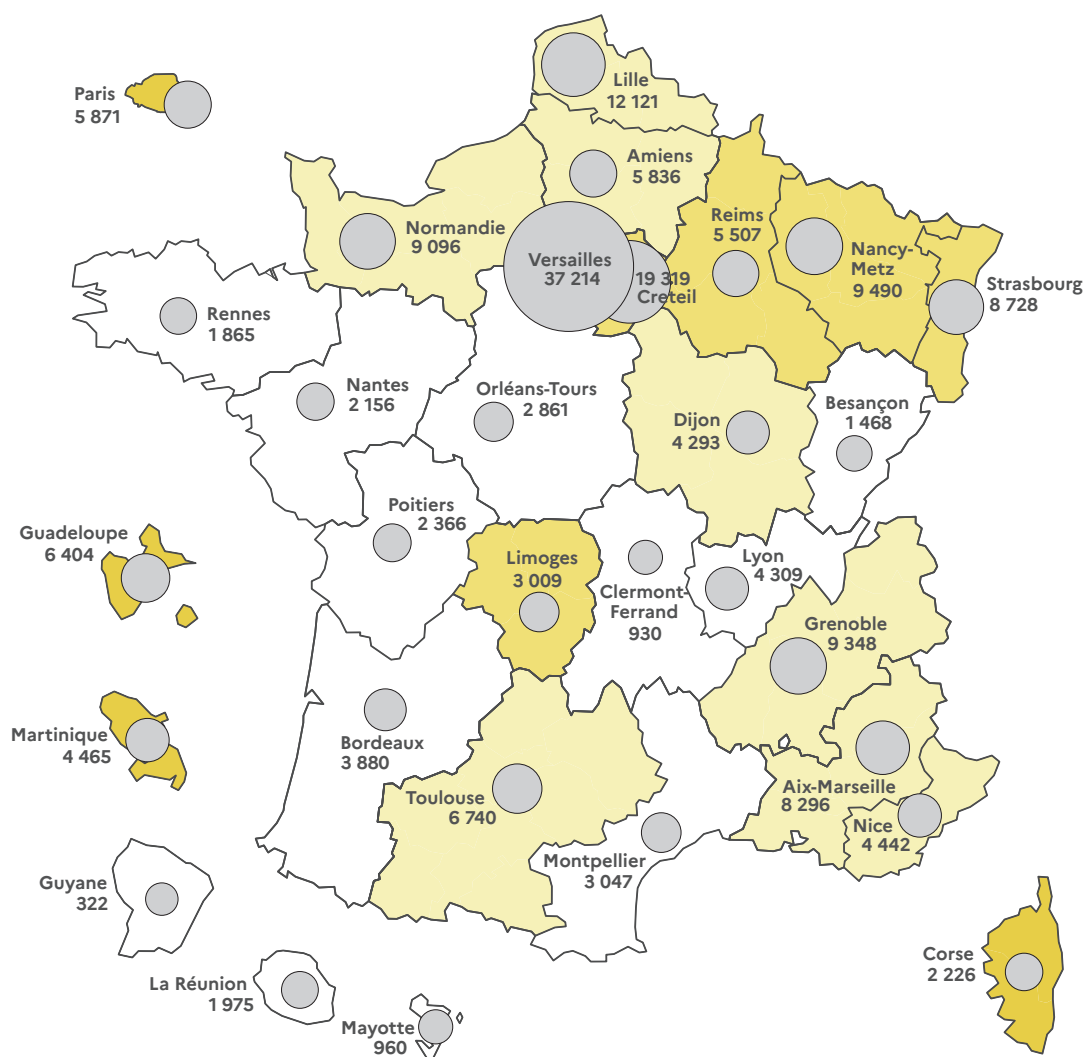
- **Jusqu'à 3 h** par semaine pour faire ses devoirs en dehors des heures de classe.
- En 2019, **+ d'1 collégien sur 3** en bénéficiait.
- Rentrée 2020 : Devoirs faits commence **dès la première semaine** et est **renforcé**.
- Pendant le confinement, **Devoirs faits à la maison** a bénéficié à **40 700 élèves** sans matériel informatique.

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE, UN ANCRAGE DANS L'AVENIR

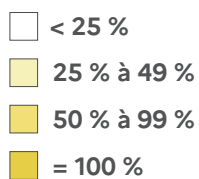
- **Une offre de tutorat** collectif et personnalisé.
- **Des visites culturelles** dès la 3^e.
- **Un accompagnement individualisé** tout au long du lycée.
- **Objectif rentrée 2020 : doubler le nombre d'élèves bénéficiaires** et les proposer dès la 4^e pour mieux accompagner les élèves.

DISPOSITIF ÉCOLE OUVERTE (secteur public, 1^{er} et 2^d degrés au 15/07/2020)

Le dispositif École ouverte a été enrichi pour l'été 2020. Il propose de nombreuses activités éducatives dans les domaines scolaire, culturel, sportif et de loisirs en priorité aux jeunes, dès l'école élémentaire, qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles.



Taux de remplissage
des places financées



Nombre d'élèves attendus

